

REGLEMENT DU ROC ALIZÉS 2024

PRESENTATION

L'association Le Vélo Club Moulieu organise le Roc Alizés, le 8 décembre 2024. C'est une manifestation de masse placée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). Elle propose 4 circuits de randonnées VTT ouvertes du débutant au plus expérimenté. Sur les circuits, vous pourrez découvrir et admirer le patrimoine naturel et les différents sites de la ville du Moule, de Morne à l'eau et de Petit Canal.

Désignation	Type	Niveau de difficulté	Public concerné	Age	Heures départ
Alizés VERT 26 kms	Randonnée ballade	Facile	Débutants et +	Enfants de 7 ans et + accompagnés d'un adulte Adultes	7h30
Alizés BLEU 37 kms	Randonnée sportive	Moyen	Confirmés et \ou Licenciés	à partir de 15 ans	7h30
Roc ALIZÉS 42 kms	Randonnée sportive	Difficile	Confirmés et \ou Licenciés	à partir de 17 ans	7h30
Alizés NOIR 66 kms	Raid	Très difficile	Confirmés et \ou Licenciés	à partir de 17 ans	7h30

INSCRIPTION

Les participants devront s'inscrire et payer uniquement par CB sur le site internet du club : www.veloclubmoulieu.com, rubrique Boutique du club. A partir du 8 novembre 2024, clôture des inscriptions en lignes le 8 décembre 2024 à 23h59. L'inscription comprend la plaque, le bracelet repas et la timbale de la manifestation.

REMISE DES PLAQUES, BRACELETS, TIMBALES sur présentation de la preuve de votre inscription et des pièces à fournir à partir du **16 novembre 2024**.

- ✓ **Inter sport** à la ZAC de Goubeyre
- ✓ **Ets Chouni** Rocade Sergent à Moule
- ✓ **L'Univers du vélo** Zac Dugazon de Bourgogne aux Abîmes

PIÈCES À FOURNIR LORS DU RETRAIT DES PLAQUES :

- ✓ La carte d'identité et la licence FFCT, FFC, FFTR, UFOLEP, FSGT.
- ✓ Autorisation parentale pour les mineurs
- ✓ **Certificat médical de moins de 3 mois obligatoire pour les non licenciés qui font les 42, et 66 kms**

TARIFS :

- ✓ Enfants moins de 18 ans : **10 €**
- ✓ Adultes autres fédérations et non licenciés : **15 €**

ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance auprès d'**AMPLITUDE ASSURANCES** (assurance de la FFCT) couvrant les risques de responsabilité civile qui pourraient survenir lors de la manifestation aux différents participants licenciés et non licenciés et aux membres de l'organisation.

L'attestation d'assurance et la déclaration en sous préfecture seront affichées sur lieu du départ.

LES CIRCUITS

Le Roc Alizés propose 4 randonnées VTT, du plus facile au plus difficile, il est demandé à tout un chacun de choisir son circuit en fonction de ses aptitudes physiques. L'**Alizés VERT 26 kms** est réservé aux débutants, l'**Alizés BLEU 37 kms** est conseillé aux pratiquants bien entraînés. Le **Roc Alizés 42 kms** et l'**Alizés NOIR 65 kms** sont réservés aux

pratiquants confirmés ayant un bon niveau technique. Les circuits sont visible téléchargeable pour votre GPS sur www.openrunner.com mots clés **ROC ALIZÉS**.

BALISAGE

Les circuits ne bénéficient pas d'un balisage permanent, il sera effectué quelques jours avant la manifestation par un marquage au sol, de rubalises et d'un fléchage directionnel de couleur jaune FFCT avec une numérotation pour les différents circuits.

REponsabilites

Tous les participants déclarent ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du VTT en fonction du parcours sur lequel il s'est engagé.

En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu responsable de tout accident ou incident survenu lors de la manifestation y compris défaillance consécutive à un mauvais état de santé.

L'organisation décline également toute responsabilité en cas de dégâts corporels ou matériels dont les participants pourraient être auteur, ainsi que toutes pertes d'objets de valeur, bijoux, et autres y compris le VTT.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les participants ne doivent pas jeter de déchets sur les circuits. Ils doivent les garder et les jeter dans les poubelles prévues à cet effet dans les points de ravitaillement, et éviter de pénétrer sur les plantations agricoles.

DROIT A L'IMAGE

Conformément à la loi, les participants, par leurs inscriptions, déclarent renoncer à leurs droits à l'image et autorisent l'organisateur à exploiter toutes les photos prises le jour de la manifestation pour en faire la promotion.

OBLIGATION

- **Le port du casque à coque rigide avec jugulaire attachée est obligatoire** pendant toute la randonnée
- Les vététistes doivent se munir d'un **VTT, un Gravel ou un VTT électrique en bon état** de fonctionnement et avoir le nécessaire de réparation.
- **Les moins de 12 ans** doivent être accompagnés par un adulte.

En cas d'omission de ces obligations, l'organisateur ne pourra en aucune manière être tenu pour responsable des incidents éventuels qui pourraient en découler.

Les participants doivent **respecter le code de la route**, lorsqu'ils traversent ou empruntent des portions de voies routières, **aucune voie n'est neutralisée pendant la manifestation**.

Les participants devront se conformer aux ordres des signaleurs mis en place pour assurer la sécurité sur le parcours.

RAVITAILLEMENT

Les ravitaillements seront placés tous les **10kms environ**. Il y aura des fruits du pays et des boissons fraîches. Les participants pourront néanmoins se munir de leur ravitaillement en cas de besoin.

ASSISTANCE/SECURITE

Au départ des randonnées, des numéros de portable seront communiqués aux participants pour une assistance mécanique grave ou médicale. Tout participant qui abandonne, doit le signaler au point de ravitaillement ou à l'organisation au N° 0690341931, 0690406045 portable fourni.

ANNULATION

Tout engagement est personnel et définitif, l'organisation se réserve le droit, en cas de problèmes majeurs liés à la sécurité (intempéries) ou recommandation due la préfecture d'annuler la manifestation.

En cas d'annulation les participants seront remboursés à hauteur de **50%** de manière à couvrir les frais de dossiers et d'organisation.

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.